



## Chartres capitale internationale du paintball

**JEU.** L'hippodrome accueille des compétiteurs durant quatre jours. **PAGE 7**



**BASKET**  
La saison est finie pour l'AB Chartres, battu et éliminé par Landerneau. **PAGE 31**

lechorepublicain.fr

# L'ÉCHO

## RÉPUBLICAIN

CentreFrance

N° 23427 - MERCREDI 11 AVRIL 2018 - 1,10€

# L'école maternelle s'ouvre aux parents



**EURE-ET-LOIR.** L'école maternelle n'est pas un monde clos. Pour la deuxième année, un quart des classes euréliennes s'ouvre durant toute la semaine aux parents d'élèves.

**DREUX.** Dans les quartiers populaires de la ville, les écoles maternelles ont, depuis longtemps, fait de la pratique des arts un levier pédagogique important. PHOTO : PASCAL BOURSIER

**PAGE 3**

**DREUX**  
Les impôts de l'Agglo à la hausse

**PAGE 14**

**LOIRET**  
Un Mirage perd sa bombe d'exercice en vol

**PAGE 4**

**FRANCE ALZHEIMER**  
« Guider les malades et les aidants »

**PAGE 5**



**RAMBOUILLET**  
La crainte d'une suppression de lits à l'hôpital

**PAGE 26**

### PROPOS D'UN JOUR

**Pourcentages.** À en croire un sondage publié hier, les automobilistes sont « largement opposés » – à 76 % – à l'abaissement de la vitesse de 90 à 80 km/h sur les 400.000 km de routes secondaires à double sens et sans séparateur central, qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet. L'enquête a été réalisée « auprès d'un échantillon national de 1.560 automobilistes », sur un total de 40 millions de conducteurs que compte notre pays. Une extrapolation certes « représentative », mais qui reste une extrapolation. Ce qui n'en est pas une, en revanche, c'est le nombre de morts, sur ces routes secondaires, l'an dernier : 1.900, sur un total de 3.456. Soit plus de... 55 % !



## Lien Église-État : la gauche s'étrangle, l'épiscopat salue

**LAÏCITÉ.** L'appel d'Emmanuel Macron à « réparer » le lien « abîmé » entre l'Église et l'État a suscité de vives réactions. **PAGE 35**



## La réforme du prélèvement à la source est en marche

**IMPÔTS SUR LE REVENU.** La campagne 2018 servira à déterminer le taux appliqué aux contribuables dans le cadre de ce « big bang fiscal ». **PAGE 36**